



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-10611>

Département(s) de publication : **79**

Annonce n° **25-10611**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Groupement Hospitalier de Territoire 79 - CH NIORT

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Restructuration et extension du pôle des urgences intégrant la plateforme de régulation du SDIS

**Description** : Concours de maîtrise d'oeuvre sur esquisse + dont l'objet est la restructuration et l'extension du pôle des urgences intégrant la plateforme de régulation du SDIS 79. La restructuration prévue vise à revoir l'organisation des trois niveaux occupés aujourd'hui par le pôle des urgences et envisager une extension. Elle a pour but de répondre aux enjeux suivants :  
- Améliorer l'attente et la prise en charge par l'Infirmier d'Accueil et d'Orientation (IAO) dans le hall d'accueil, - Anticiper l'augmentation du flux de patients, estimé à plus de 60 000 patients / an (moyenne de 130 patients adultes et 35 enfants par jour) - Fluidifier le parcours patient, - Identifier et répondre aux manques d'espaces d'attente, de réception des familles, d'espaces logistiques et tertiaires, - Permettre l'ouverture d'une unité d'accueil aux victimes à la violence, - Permettre l'ouverture d'un Service d'Accueil aux Soins (SAS). Par ailleurs, le SAMU et le SMUR partageront la plateforme de régulation avec le SDIS 79

**Identifiant de la procédure** : 8c0e4db2-6f16-432d-9048-4ff732904897

**Identifiant interne** : DSTTE-2025-URG-01

**Type de procédure** : Restreinte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Les plis seront remis sous forme dématérialisée via le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur. En phase de remise des offres, certains documents, en raison du format et du support demandé, devront être transmis physiquement. Cette disposition n'est applicable qu'aux documents pour lesquels elle est expressément indiquée. La procédure est décomposée en 2 phases distinctes : - une phase de candidature au terme de laquelle les candidats admis à présenter un projet seront sélectionnés, - une phase d'offre au terme de laquelle le lauréat sera choisi. Le concours sera suivi d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables en vue de l'attribution d'un marché de maîtrise d'oeuvre avec le lauréat du concours. Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les candidats peuvent répondre à la consultation à titre individuel ou sous la forme d'un groupement momentané d'entreprises. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. En cas de présentation de l'offre par un groupement momentané d'entreprises, l'un des prestataires devra être désigné comme mandataire dans l'acte d'engagement. Un même prestataire ne peut être mandataire de plus d'un groupement. Ce mandataire devra être solidaire de chaque membre du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique, pour l'exécution du marché. Il est interdit aux architectes de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres ou de sous-traitant de plusieurs groupements

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

**Titre :** Restructuration et extension du pôle des urgences intégrant la plateforme de régulation du SDIS

**Description :** Concours de maîtrise d'oeuvre sur esquisse + dont l'objet est la restructuration et l'extension du pôle des urgences intégrant la plateforme de régulation du SDIS 79. La restructuration prévue vise à revoir l'organisation des trois niveaux occupés aujourd'hui par le pôle des urgences et envisager une extension. Elle a pour but de répondre aux enjeux suivants : - Améliorer l'attente et la prise en charge par l'Infirmier d'Accueil et d'Orientation (IAO) dans le hall d'accueil, - Anticiper l'augmentation du flux de patients, estimé à plus de 60 000 patients / an (moyenne de 130 patients adultes et 35 enfants par jour) - Fluidifier le parcours patient, - Identifier et répondre aux manques d'espaces d'attente, de réception des familles, d'espaces logistiques et tertiaires, - Permettre l'ouverture d'une unité d'accueil aux victimes à la violence, - Permettre l'ouverture d'un Service d'Accueil aux Soins (SAS). Par ailleurs, le SAMU et le SMUR partageront la plateforme de régulation avec le SDIS 79

**Identifiant interne :** S-PF-1584143

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - Formulaire Dc1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Autre

### **Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 1

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

#### **5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1584143>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### **5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions du régime du concours :**

**La décision du jury est contraignante pour l'acheteur :** non

**Membres du jury :** 3 membres représentant la maîtrise d'ouvrage, dont l'un sera le président du jury

**Membres du jury :** 3 membres ayant la qualification ou une qualification équivalente à celle exigée des candidats

**Membres du jury :** 2 membres dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet du concours

**Prix**

**Lieu de réception de la prime :** 1

**Informations complémentaires :** Chacun des trois concurrent admis à déposer un projet et ayant remis une prestation conforme au Règlement du Concours recevra une prime d'un montant de 30 000 euro(s). Dans le cas où son offre serait incomplète ou ne répondrait pas au cahier des charges, une réduction ou suppression de la prime pourra être effectuée par l'acheteur. La prime sera versée sur présentation d'une demande de paiement des participants. En cas de groupement, la prime sera répartie entre les cotraitants sur proposition du mandataire. La prime versée au lauréat sera déduite de sa rémunération ultérieure. Cette prime couvrira tous les frais de participation au concours, y compris frais de port et frais de déplacement

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1584143>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

Date limite de réception des offres : 28/02/2025 à 12:00

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Poitiers

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Poitiers

**TED eSender** : Avenue-Web Systèmes

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement** : EE7BC091-D73C-0357-0FD7868FA9454CE9

**Ville** : Seyssinet-Pariset

**Code postal** : 38170

**Subdivision pays (NUTS)** : Isère ( FRK24 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : publications-joue@aws-france.com

**Téléphone** : +33480041260

**Rôles de cette organisation** :

**TED eSender**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Groupement Hospitalier de Territoire 79 - CH NIORT

**Numéro d'enregistrement** : 56102

**Adresse postale** : 40 avenue Charles de Gaulle Cs 70600

**Ville** : Niort

**Code postal** : 79021

**Subdivision pays (NUTS)** : Deux-Sèvres ( FRI33 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Monsieur le Directeur

**Adresse électronique** : correspondre@aws-france.com

**Téléphone** : 0549782055

**Télécopieur** : 0549782056

**Adresse internet** : <http://www.ch-niort.fr>

**Profil de l'acheteur** : <http://agysoft.marches-publics.info>

**Rôles de cette organisation** :

## Acheteur

### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Poitiers

**Numéro d'enregistrement** : EE7BC0CD-D4A3-7833-583CD0B9E5D38837

**Adresse postale** : 15, rue de Blossac Hôtel Gilbert

**Ville** : Poitiers

**Code postal** : 86020

**Subdivision pays (NUTS)** : Vienne ( FRI34 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

**Téléphone** : 0549607919

**Télécopieur** : 0549606809

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Poitiers

**Numéro d'enregistrement** : EE7BC0E3-F76F-C3D0-F4503179E3891620

**Adresse postale** : 15, rue de Blossac Hôtel Gilbert

**Ville** : Poitiers

**Code postal** : 86020

**Subdivision pays (NUTS)** : Vienne ( FRI34 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

**Téléphone** : 0549607919

**Télécopieur** : 0549606809

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier** : 68ded095-d3af-4b57-a508-8254e18f1a9f-01

### 10.1 Modification

**Identifiant de la section** : PROCEDURE

**Description des modifications** : Récompenses et jury: Au lieu de Noms des membres du Jury sélectionnés 1. 3 membres représentant la maîtrise d'ouvrage, dont l'un sera le président du jury  
2. 3 membres ayant la qualification ou une qualification équivalente à celle exigée des

candidats 3. 2 membres dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet du concours, lire Noms des membres du Jury sélectionnés 1. 3 membres représentant la maîtrise d'ouvrage, dont l'un sera le président du jury 2. 3 membres ayant la qualification ou une qualification équivalente à celle exigée des candidats 3. 3 membres dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet du concours

#### 10.1 Modification

**Identifiant de la section :** PROCEDURE

**Description des modifications :** Récompenses et jury: Au lieu de Chacun des trois concurrent admis à déposer un projet et ayant remis une prestation conforme au Règlement du Concours recevra une prime d'un montant de 30 000 euro(s), lire Chacun des trois concurrent admis à déposer un projet et ayant remis une prestation conforme au Règlement du Concours recevra une prime d'un montant de 35 000 euro(s)

### Section 11 - Informations relatives à l'avis

#### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** 3da38c17-7b49-405d-9496-d4670cc40627 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis :** 29/01/2025 à 10:44

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

#### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 29/01/2025